



© VILLE EN SELLE

VILLE EN SELLE EN TANDEM

Mode d'emploi pour participer à la
campagne avec une collectivité
allemande



VILLE EN SELLE
Pédaler pour le climat



TANDEM

DEUTSCH-FRANZÖSISCHE KLIMAPARTNERSCHAFTEN FÜR DIE LOKALE ENERGIEWENDE
COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALE

Depuis 2020, des collectivités françaises et allemandes pédalent ensemble dans le cadre de la campagne VILLE EN SELLE. L'objectif ? Améliorer la communication sur le vélo, encourager la participation citoyenne ainsi que celle des élu-e-s sur place, le tout avec un partenaire allemand ! En 2022 et 2023, 36 binômes franco-allemands ont participé à la campagne et se sont engagés activement pour le climat et une amitié franco-allemande dynamique.

Envie de participer ? Ce petit guide décrit les étapes clés et liste les outils existants afin de répliquer cette action au sein de votre commune.

VILLE EN SELLE, c'est une campagne de l'Alliance pour le climat (Climate Alliance). Grâce à VILLE EN SELLE, les gens sont incités de façon ludique à effectuer pendant 21 jours le plus de trajets quotidiens à vélo. Ainsi, ils vivent les multiples bénéfices de ce mode de transport favorable au climat et seront stimulés à changer leurs comportements de mobilité de manière durable au-delà de la campagne.

La campagne se déroule sur 21 jours consécutifs, entre le 1er mai et le 30 septembre. Dans le cadre de la compétition, les équipes pédalent en faveur de leur commune. La participation est ouverte à tout-e-s les habitant-e-s de la commune participante, celles et ceux qui y travaillent, qui sont membres d'une association ou qui y fréquentent une école ou une université.



[Fiche d'information](#)

[Foire aux questions](#)

Participer avec une ville jumelée allemande

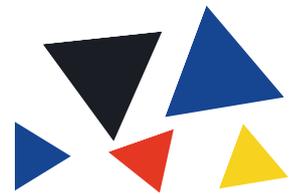
La participation conjointe à la campagne cycliste représente une excellente opportunité pour l'organisation d'événements transfrontaliers et échanger avec la ville jumelée.

Pédaler ensemble

Les communes sont libres de choisir les trois semaines de leur campagne. Le mieux est de se concerter avec votre ville jumelée pour que ce soit possible de pédaler en parallèle. Certaines dates peuvent être de bonnes occasions pour se rencontrer à vélo – comme par exemple la semaine européenne de la mobilité (au cours du mois de septembre), la Journée de l'Europe (9 mai) ou encore la fête d'anniversaire du jumelage.

Des actions communes

Au cours des trois semaines, vous pouvez organiser des actions et des activités autour du vélo. Il existe énormément d'idées qui peuvent se réaliser de manière créative et individuelle: Le lancement de la campagne avec des représentant-e-s politiques des deux villes, un tour en vélo transfrontalier, une course de relai jusqu'à la ville jumelée, des compétitions entre les associations sportives ou encore un échange entre les élèves (ECOLE EN SELLE), il y a une infinité de possibilités !



Trouver les bons contacts

Avez-vous déjà un jumelage avec une commune allemande ?

Prenez contact et sondez la disponibilité de votre ville jumelée ! Les chargé-e-s du climat, de la mobilité ou de l'Europe au sein de la municipalité pourraient être de bons interlocuteurs et interlocutrices. Il est également utile de contacter le comité de jumelage. Pour cela, vous trouvez [ce guide en allemand ici](#).

Au cas où votre commune n'a pas encore de ville jumelée en Allemagne, vous pouvez nous contacter à l'adresse info@ville-en-selle.org.

Inscription

Si votre ville jumelée est engagée avec vous, vous pourrez vous inscrire comme d'habitude sur le site internet de VILLE EN SELLE ! Il en est de même pour la commune allemande.

[Site d'inscription](#)



Photo 1 : Tour en vélo à l'occasion du 55e anniversaire du jumelage entre Kamen et Montreuil-Juigné (© Stadtverwaltung Kamen).

SOUTIEN À LA MISE EN PLACE

Vous voulez vous lancer ? Alors vous trouverez ici de précieux conseils dans le carnet de bord VILLE EN SELLE.

[Recommandations pour la planification de la campagne](#)

Photo 2 : Tour en vélo transfrontalier au bord du Rhin, près de Marckolsheim (© Landratsamt Emmendingen)



CONTACT
info@ville-en-selle.org

